

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La simplification administrative

Nihoul, Marc

Published in:
Chroniques de droit public - Publiekrechtelijke kronieken

Publication date:
2006

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):
Nihoul, M 2006, 'La simplification administrative: leurre ou réalité ?', *Chroniques de droit public - Publiekrechtelijke kronieken*, pp. 815.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

La simplification administrative : leurre ou réalité ?

A. DECLERC (dir.), - coll. Les cahiers des sciences administratives, 7/2006. Bruxelles, Larcier, 176 p.

Le sujet traité et le nom de la collection dans laquelle l'ouvrage est publié l'indiquent clairement : l'approche n'est pas juridique¹ mais relève de la science administrative. Et si l'ouvrage est le fruit d'une journée d'étude consacrée à la simplification administrative, son coordinateur ne le cache pas non plus d'entrée de jeu : il prendra probablement le lecteur habituel à revers car « Ni doctrine, ni jurisprudence n'étaient les articles qui suivent : de l'expérience comme matière brute, des projets en cours d'implémentation, des compte-rendus parfois abrupts sont alignés pour donner le ton d'un travail inachevé mais passionnant, celui de l'implémentation de la Qualité dans le service public. Que les théoriciens ne s'en formalisent pas : « art de guérir » plutôt que « science », la dynamique de la simplification administrative progresse par essai-erreur, par « incrémentation », dans un contexte relevant de la systémique » (p. 5).

En conclusion, pourtant, l'auteur regrettera un manque de cohérence et de synergie dans les approches, et au passage que les sciences administratives *feraient* figure de parents pauvres du monde académique « alors qu'elles reflètent mieux que d'autres disciplines la valeur ajoutée d'un dialogue construit et entretenu » (p. 172) ...

Quoi qu'il en soit, le principal mérite de l'ouvrage est bel et bien - au-delà du fait d'exister - de focaliser l'attention sur les expériences concrètes d'un monde administratif en mouvement, non sans avoir renoncé dès le départ à la vertu d'une solution unique et idéale² pour la simplification. Encore qu'une invitation est finalement lancée à « imaginer une procédure générique optimale quel que soit le cadre légal ou réglementaire », à tout le moins « à réfléchir entre praticiens et experts sur les possibilités d'outils permettant l'inventaire des procédures en vue de leur optimisation : c'est à la fois un souci de simplification administrative et une recherche de Qualité » (p. 173), les deux démarches allant fondamentalement dans le même sens³.

Le lecteur regrettera que tous les exposés oraux n'aient apparemment pas fait l'objet d'une contribution

écrite, tels la situation en Belgique au niveau fédéral par un représentant de l'Agence fédérale ou encore le mini-tour d'Europe avec les études réalisées par l'OCDE et l'IISA présenté par Madame Maron, dont il est pourtant fait état respectivement en introduction et en conclusions.

L'ouvrage contient néanmoins une série de papiers intéressants relatifs à l'expérience belge et étrangère en matière de simplification et de qualité. L'expérience belge est principalement celle de la Flandre, tant au niveau fédéré (J. VAN STEELANDT : *Kwaliteit van regelgeving, Het Vlaamse reguleringsmanagement*) que local (E. WAYENBERG et W. VAN DOOREN : *Vermindering van planlast voor lokale besturen, Het doelmatigheidsprofiel van de lokale planverplichting toegepast op het Vlaamse stedenbeleid*), avec une note wallonne (D. LOROY : *La sensibilisation et la motivation à la Qualité dans le service public : l'exemple du Prix Wallon de la Qualité*) mais aussi le point de vue franc et direct des classes moyennes (C. ISTASSE : *L'intégration de la simplification administrative dans la décision politique : un « combat » permanent*). L'expérience étrangère est française (C.-H. MONTIN : *The administrative burden on citizens in France : the indicateurs de complexité project* ; J.-R. BRUNETIERE : *Qualité et simplification administrative* ; B. DE QUATREBARBES : *La démarche Qualité Publique au service de la Simplification de l'administration publique*) et scandinave (F. BURHIN et L. DE SURGELOOSE, *La simplification administrative dans les pays scandinaves*).

Parmi les apports plus théoriques, on relèvera les contributions de F. SCHRAM (*Administratieve vereenvoudiging : geen eenvoudige zaak*) et M.-J. CHIDIAC (*Administrateurs de demain répondre aux exigences, relever les défis*).

Les introduction et conclusions sont signées A. DECLERC.

Marc Nihoul

¹ Comp. avec la Bibliothèque de droit administratif, collection parue aux éditions La Charte.

² Une sorte de remède miracle voire magique, en quelque sorte.

³ Référence est spécialement faite aux cadres de référence et méthodologies fondées sur des constats valables pour tous les États membres mis en place par les institutions européennes, ou encore à la promotion d'approches convergentes ou d'apprentissage par des organismes internationaux comme l'OCDE ou l'IISA.